

## L'histoire de l'immigration s'est construite sur des illusions

Samedi 06 Juillet 2013

Source : El Watan

Informer et sensibiliser sur la réalité de la situation que connaissent, encore aujourd'hui, les vieux travailleurs immigrés, dits «célibataires géographiques» (séparés de leurs familles restées au pays).

Mais aussi suivre la mise en œuvre des réformes contenues dans le rapport de la mission d'information parlementaire et pour que ses propositions soient effectivement prises en charge. C'est l'objectif que se sont assigné des associations, à l'instar du Forum France-Algérie (FFA). Dans cette perspective, celui-ci a organisé, jeudi soir, une rencontre-débat en donnant la parole à différents acteurs institutionnels et associatifs, parmi lesquels Danièle Hoffman-Rispal, députée de Paris et vice-présidente de la mission d'information parlementaire sur les personnes âgées immigrées ; Liliane Cappelle, adjointe au maire de Paris, chargée des seniors et du lien intergénérationnel ; Sophie Pradinas-Hoffmann, conseillère d'arrondissement, Paris 11e, chargée de l'intégration et des étrangers extracommunautaires ; Hamou Bouakaz, conseiller et adjoint au maire de Paris en charge de la vie associative et de la démocratie locale ; Khédidja Bourcart, adjointe chargée de l'économie sociale et solidaire, ancienne adjointe au maire de Paris chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires, et les associations de solidarité avec les chibanis avec le Café social de Belleville (représenté par Moncef Labidi, son directeur) et la Copaf (représentée par Geneviève Petauton, sa présidente).

### Victimes d'un mythe

Le Forum France-Algérie, entouré d'experts, s'est livré à une analyse de la situation des vieux migrants isolés et, sur la base de cet examen, a fait des préconisations. Il observe au registre «des mythes et des réalités» que l'histoire de cette immigration pèse sur la réalité d'aujourd'hui, qu'elle s'est construite sur des illusions : le provisoire de la migration tant du côté des employeurs que des migrants, avec l'idée d'un retour. La réalité est tout autre. Des logements provisoires ont été construits pour recevoir ponctuellement «cette main d'œuvre de substitution» et «peu nombreuse». Ces logements sont toujours là et leurs occupants pour la plupart également.

Ces travailleurs «célibataires géographiques» ont été employés dans le BTP, dans l'industrie et

les mines ou dans l'agriculture à des postes peu qualifiés, mal rémunérés, avec des contrats précaires, parfois avec de fausses fiches de paie car non déclarés, particulièrement en tant que saisonniers agricoles. Les conditions de travail ont fragilisé leur santé.

Le collectif associatif relève par ailleurs que la «carte de retraité», une «superbe idée en 1998» au moment de sa promulgation alors que Jean-Pierre Chevènement était ministre de l'Intérieur, «prive en réalité son détenteur de droits aux soins». Pour un meilleur accès aux soins, le Forum note l'absence de médiateurs ; l'inadéquation des conditions de logement ayant été conçus pour des résidents considérés comme étant de passage. Des restrictions au droit de vivre en famille ; une faiblesse des moyens financiers alloués à la réhabilitation des foyers.

Le FFA préconise une amélioration des relations entre l'administration, les chibanis et les associations qui leur sont proches ; le développement de la médiation sociale pour faciliter l'accès aux droits et notamment aux soins ; améliorer et adapter l'offre de logement social ; assouplir les règles d'attribution des différentes aides sociales ; généraliser la carte de séjour de résident permanent et supprimer la carte de retraité ; reconnaître la liberté de circulation entre la France et le pays d'origine.

### **Derrière les chiffres, une réalité cruelle :**

On compte 800 000 personnes âgées de plus de 55 ans originaires d'un pays hors CEE. 350 000 ont plus de 65 ans dont 300 000 de plus de 60 ans en Ile-de-France. 235 des 720 foyers sont localisés en Ile de France. 422 000 vieux migrants bénéficient de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). 40% des bénéficiaires sont nés hors de France, dont 60% au Maghreb.

Cette allocation est à l'origine de nombreux problèmes. 456 000 personnes perçoivent une pension de réversion, majoritairement des femmes vivant dans les pays d'origine (80%). Il faut prouver six mois de présence en France pour percevoir toute allocation non contributive. Pour l'ASPA, par exemple, 8 mois pour l'allocation logement (APL), 9 mois pour l'allocation handicapés (AAH). 15 000 contrôles/an sont effectués par l'administration.

Ce chiffre officiel serait en dessous de la réalité : 43 000 sur les 72 000 bénéficiaires auraient été contrôlés, ce qui, selon le FFA, représente un «acharnement», les migrants qui dépassent

les délais réglementaires de séjour dans leur pays d'origine étant considérés comme des fraudeurs. Le FFA note qu'en réalité, la méconnaissance des dispositifs de droit commun est le vrai problème. N. B.

**Auteur: Nadjia Bouzegrane**